

DÉPLOIEMENT D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LA ZAC D'ANTONYPOLE

Antony (92)

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Antony

Equipe : Groupement AUC, BAU+, Michel Desvigne Paysage, ALTO STEP, Hank, VPEAS, GINKGO

Date de réalisation de la prestation : 2017 – en cours

Montant global du projet: 250 M€

Superficie : 40 ha

Programmation :

122 000 m² d'activités, 134 000 m² de bureaux, 21 500 m² de cluster, 241 000 m² de logements, 18 000 m² de commerces, 19 000 m² d'équipements

Ambitions environnementales du projet :

Situé entre le Plateau de Saclay, le MIN Rungis et l'aéroport d'Orly, le quartier Antonypole présente un tissu industriel et logistique imperméable. L'arrivée d'une gare du Grand Paris Express est un levier de mutation pour le quartier, qui permettra d'offrir aux futurs habitants une qualité de vie optimale en intégrant les principales qualités du tissu urbain antonien et les enjeux d'exemplarité des projets métropolitains.

Le projet prévoit le développement des mobilités actives en lien avec la gare GPE, hub d'intermodalité du quartier. Ces mobilités actives seront développées en parallèle d'une trame verte et fertile propice au développement de la biodiversité et au confort de ces axes de mobilité.

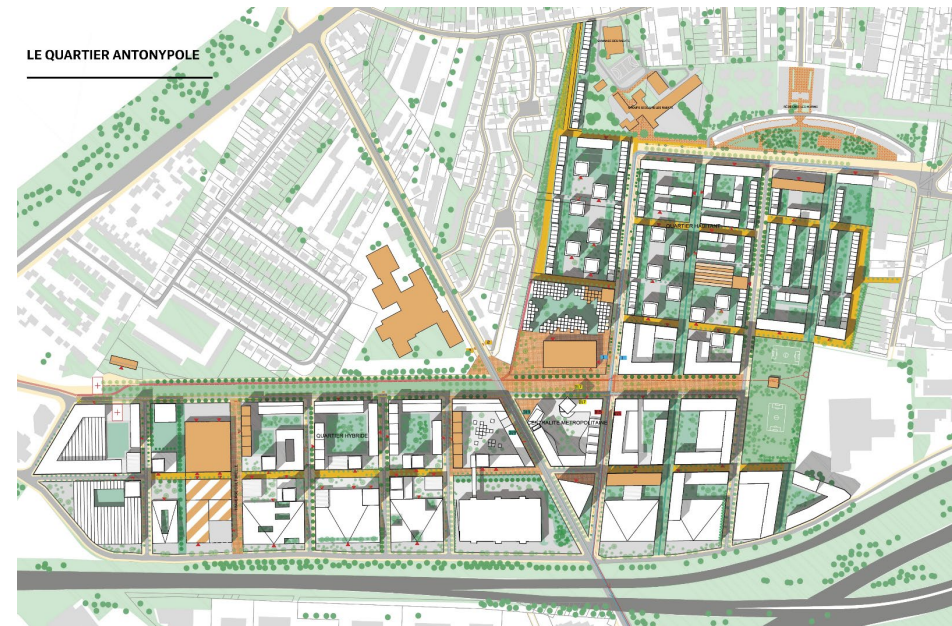
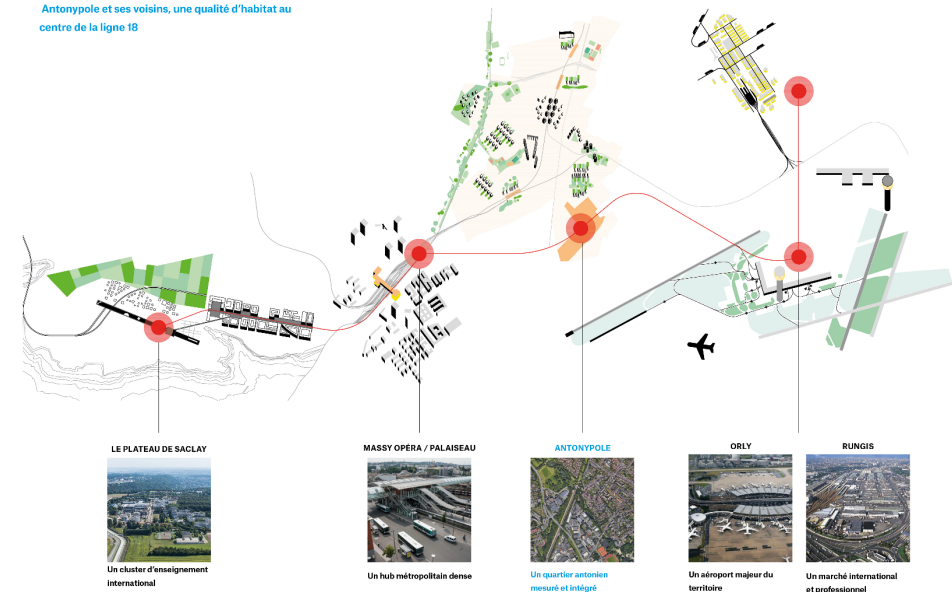
La perméabilisation du quartier est au cœur du projet afin d'assurer la gestion alternative des eaux pluviales, la lutte contre l'îlot de chaleur urbain qui caractérise ce quartier et le développement de la biodiversité urbaine, au sein de ce quartier situé à la charnière entre plusieurs espaces verts au Sud Ouest d'Antony. La gestion des nuisances sonores, générées par l'A6 longeant le quartier est intégrée dans la conception du quartier pour offrir des espaces publics confortables.

La mutation du quartier Antonypole est une opportunité pour assurer la dépollution et la fertilisation des sols afin d'assurer la qualité sanitaire des espaces extérieurs et la pérennité des aménagements paysagers.

Cette requalification urbaine va engendrer de nombreuses démolitions. Le projet prévoit la mise en place d'une déconstruction sélective permettant de réemployer une part importante de ces produits de déconstruction et de valoriser les produits non réutilisables. La réutilisation des terres excavées du Grand Paris permet de limiter, en complément, l'impact environnemental des constructions, de même que la mise en œuvre de matériaux biosourcés.

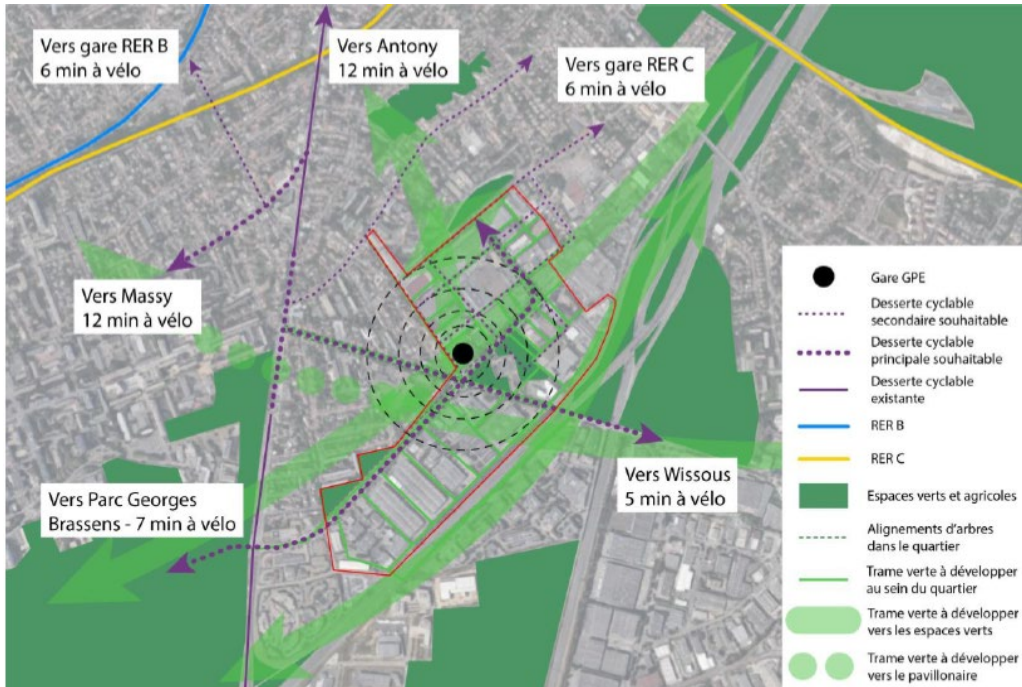
D'un point de vue énergétique, le projet ne prévoit pas le raccordement au réseau de chaleur de Massy, mais plutôt le développement d'un quartier sobre en énergie, développant des constructions passives, et mettant en œuvre des solutions d'approvisionnements en énergies renouvelables à l'échelle de l'îlot et le développement des énergies renouvelables citoyennes.

Antonypole et ses voisins, une qualité d'habitat au centre de la ligne 18



Mission d'ALTO STEP :

- Identification des enjeux environnementaux du site et de l'opération
- Enfouissement des lignes THT traversant le site
- Travail de benchmark sur l'occupation provisoire du quartier en attendant le démarrage des travaux
- Elaboration du Plan Guide
- Développement des trames vertes et de l'agriculture urbaine
- Mise en place d'une logique d'économie circulaire des flux de matière sur le quartier
- Rédaction de fiches lots, des objectifs à atteindre pour l'opération et des indicateurs de suivi
- Conception d'espaces publics favorables au développement des mobilités actives et de la biodiversité
- Etude d'impact du projet et évaluation environnementale
- Elaboration des études complémentaires à l'Etat Initial de l'Environnement
- Analyse des potentiels d'approvisionnement en énergies renouvelables
- Analyse du PLU et rédaction d'un dossier réglementaire
- Assistance à la concertation et à la communication



Orientation : Développer la trame verte conjointement aux axes des modes actifs pour en



Esplanade piétonne - Agence Empreinte

Zones piétonnes et cyclables :

Ces espaces sont traités en zone piétonne, accessibles aux cyclistes à faible allure. Ils sont ombragés par des arbres de hautes tiges régulièrement plantés dans de larges fosses intégrant le développement d'au moins deux strates végétales, fin de favoriser le développement de la biodiversité



Cheminement piéton à Lausanne - I Bike Strasbourg

Sentiers écologiques :

Ces sentiers réservés aux modes actifs sont aménagés en zone apaisée. Ces corridors sont largement végétalisés, ils sont traités en gestion différenciée avec des continuités de pleine terre importantes et développent une multiplicité d'habitats pour la biodiversité urbaine. Ils assurent la connexion des espaces végétalisés entre eux.



Sas vélo à Montréal - LeDevoir

Zone 30km/h :

Dans la continuité de la stratégie antonienne, les voies principales sont limitées à 30km/h. Elles intègrent un maillage vert conservant les alignements d'arbres existants afin de fournir un confort thermique aux cyclistes en été. Des aménagements de type bandes cyclables à contresens et cédex les passages cyclistes, facilitent le parcours des vélos.



Voie Verte Urbaine - CETE de l'Est

Voie Verte Urbaine :

Sur l'axe principal du quartier est aménagé une Voie Verte Urbaine : piste cyclable à double sens de circulation, large, dans un environnement végétal marqué par d'importants alignements d'arbres associés à des continuités de pleine terre, plantées d'arbustes bas, de graminées, de vivaces.



Zone de rencontre - CODRA

Zones de rencontre :

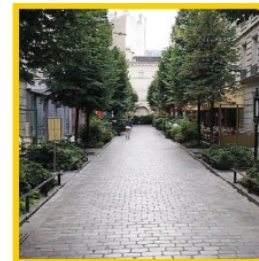
Les transversales sont aménagées en zones de rencontre, aménagements partagés par tout type de mobilité. La vitesse est limitée à 20km/h et la priorité est accordée aux piétons et cyclistes. Elles sont aménagées en ruelles vertes pour offrir un cadre apaisé aux habitants et favorable au développement de la biodiversité.



Différenciation des aménagements prévus sur les voiries - LAUC / ALTO STEP

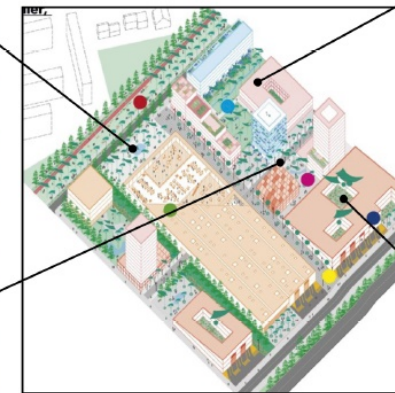


Large espace public planté - Quartier des inventeurs Mantes



Frange végétale en bordure d'îlot : Rue du Trésor à Paris -

Exemple d'îlot pour le quartier hybride -



Toiture végétalisée de la Cité Judiciaire - Renzo Piano



Coeur d'îlot / patio richement planté : Square des bouleaux à